

Discours du Président

Cérémonie d'inauguration de l'extension du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Avesnes-le-Comte du 28 novembre 2025

Monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,
Mesdames, Messieurs les administrateurs du SDIS du Pas-de-Calais,
Monsieur le Président de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois,
Monsieur le maire d'Avesnes-le-Comte,
Mesdames et messieurs les élus, chers collègues,
Monsieur le directeur départemental,
Messieurs les représentants des corps constitués,
Monsieur le chef du groupement territorial Est,
Mesdames et messieurs les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs,
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur le Président du conseil d'administration du SDIS, Raymond Gaquere, pour son implication au quotidien afin de vous offrir les meilleures conditions d'exercice de vos missions au service des habitants du Pas-de-Calais. Avec son accord, je m'exprimerai en nos deux noms.

C'est toujours une grande joie pour moi d'assister à la naissance d'un équipement public, cela l'est encore plus aujourd'hui avec l'inauguration de l'extension du Centre d'Incendie et de Secours d'Avesnes-le-Comte.

Un équipement de secours, au-delà de sa vocation technique et professionnelle, est, au même titre qu'une gendarmerie, un commissariat ou une trésorerie, un symbole de la présence de la République sur les territoires.

Cette inauguration symbolise la volonté de faire coïncider la modernité des moyens des sapeurs-pompiers avec l'exemplarité des actions qu'ils mènent chaque jour. Les conditions de vie et de travail des sapeurs-pompiers doivent être à la hauteur de leur engagement au service de nos concitoyens.

Dans ce département qui a été fortement impacté par les inondations de 2023 et 2024, nous avons besoin de repenser nos dispositifs et nos modes d'intervention. C'est la raison pour laquelle nous avons acquis, avec le concours de l'État et de l'Europe, des pompes de très grandes capacités. Les sapeurs-pompiers se forment actuellement au maniement de ces nouveaux équipements qui seront stationnés dans différentes casernes du département afin de permettre une intervention optimale.

Dans cette perspective, l'amélioration des équipements et installations est une exigence d'efficacité autant qu'une marque de reconnaissance.

C'est bien ce que nos concitoyens attendent des pouvoirs publics : leur garantir la sécurité en tout point du territoire. C'est ce que nous faisons aujourd'hui à Avesnes-le-Comte, dont je salue le Maire, Sébastien Bertout, dans une communauté de communes rurale, tout comme à Hucqueliers il y a quelques semaines où nous avons procédé à la pose de la première pierre de l'extension, et c'est ce que nous avons fait très récemment à Boulogne-sur-Mer dans le monde urbain. Car, dans le département du Pas-de-Calais, que ce soit en matière d'éducation avec les collèges ou de sécurité avec les sapeurs-pompiers, il n'y a pas de territoire oublié.

Le CIS d'Avesnes-le-Comte est un centre composé majoritairement de sapeurs-pompiers volontaires. À l'heure où le volontariat est au cœur des débats nationaux de la sécurité civile, il est essentiel de reconnaître et de fidéliser nos sapeurs-pompiers volontaires.

Préserver le modèle français du volontariat constitue un enjeu majeur : en France, les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80 % des effectifs.

La fidélisation et la reconnaissance reposent notamment sur de bonnes conditions d'exercice et de vie en caserne. Ce nouveau centre sera un bel outil, offrant des espaces de formation, de convivialité et de cohésion adaptés aux besoins d'aujourd'hui. Implanté au cœur des Campagnes de l'Artois, ce centre moderne et ouvert préservera et encouragera l'engagement citoyen.

Cet investissement symbolise l'attachement des élus et des autorités au maillage territorial de proximité, indispensable en zones rurales pour garantir une capacité d'intervention rapide. Il renforce aussi la vitalité du volontariat et le sentiment d'appartenance à la grande famille des sapeurs-pompiers.

Alors, évidemment, la question budgétaire est au cœur des débats, et il est normal que chacun puisse prendre sa part dans la nécessaire réduction des déficits publics. C'est une question de responsabilité.

Mais chacun doit aussi comprendre que les sapeurs-pompiers, au même titre que les forces de l'ordre ou l'école, c'est la République en acte dans les territoires.

C'est la raison pour laquelle, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, le Département a souhaité maintenir l'effort pour les sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais à hauteur de 85 millions d'euros dans ce budget 2025. C'est un équilibre difficile à obtenir.

C'est la raison pour laquelle, aussi, nous avons décidé de procéder au recrutement de 90 sapeurs-pompiers professionnels sur 3 ans afin de répondre à l'objectif du document opérationnel.

En matière de sécurité, il y a ceux qui en parlent et il y a ceux qui trouvent les solutions pour la vivre, sans bruit mais avec responsabilité.

Mesdames, messieurs, en votre présence, je me permets de rendre hommage à l'ensemble des sapeurs-pompiers pour leur dévouement auprès de la population, mais aussi, on les oublie parfois, aux personnels administratifs et techniques des services de secours dont l'engagement garantit le

fonctionnement opérationnel des unités. Comme moi, nos concitoyens savent combien vous êtes fiers de votre engagement et combien vous êtes soucieux de l'intérêt public. Ils admirent votre courage, votre désintéressement et votre esprit de sacrifice.

Votre exigeante devise, "courage et dévouement", nous rappelle vos valeurs autant qu'elle vous honore.

Je vous remercie pour votre attention.